



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11 rue de La Baume 75008 PARIS - Tél. 01.53.83.47.47 - Fax 01.53.83.48.48

La Présidente

Paris, le 11 juillet 2017

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député
ASSEMBLÉE NATIONALE
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Monsieur le Député,

Vous venez d'être élu député. En mon nom personnel et au nom de la FNSEA, je vous prie d'accepter nos sincères félicitations et nos souhaits de réussite dans cette responsabilité.

En ce début d'année, la FNSEA a proposé aux candidats à la Présidence de la République et à la Députation, 13 mesures concrètes afin de donner un avenir aux paysans de France. Ces mesures vous ont été présentées au niveau de votre département par les responsables des FDSEA et Jeunes Agriculteurs de votre circonscription. Elles visent à promouvoir sur tous les territoires une agriculture performante tant sur le plan économique qu'environnemental, à protéger les paysans face aux aléas, à faciliter une installation dynamique des agriculteurs, à opter pour l'innovation et à obtenir l'égalité des chances pour la ruralité.

Il s'agit là d'un programme concret pour apporter un nouveau souffle à l'agriculture dont certaines productions connaissent de graves crises depuis plusieurs années, et pour permettre d'aborder avec ambition les échéances à venir.

Dès le 20 juillet, annoncés par le Président de la République Emmanuel Macron, vont être engagés les Etats Généraux de l'Alimentation dont l'objectif sera de « permettre aux agriculteurs de vivre dignement du prix de vente de leurs produits et d'accompagner la transformation d'un modèle productif et de consommation ». La FNSEA sera partie prenante à ces débats pour porter la voix des agriculteurs et faire entendre la nécessité d'une plus juste répartition de la valeur entre les acteurs des filières.

Lors de l'examen du projet de Loi de Finances pour 2018, la question de la fiscalité agricole devra également être à l'ordre du jour ; elle constitue un puissant levier pour améliorer l'efficacité et la résilience de nos exploitations. Elle doit être adaptée aux caractéristiques de l'activité agricole.

Enfin, votre Assemblée travaille dès à présent sur un certain nombre de projets de lois impactant directement ou indirectement les agriculteurs : « transformation des relations entre l'administration et le public » ou « simplifier le droit du travail et décentraliser la négociation ».

Sur tous ces sujets, la FNSEA et l'ensemble de son réseau se tiennent à votre disposition pour échanger plus avant sur nos positions et nos propositions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Christiane LAMBERT